



# **Aperçu démographique de la fonction publique fédérale du Canada, 2011**

Publié : le mai 01, 2012

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada,  
représentée par le président du Conseil du Trésor, 2012

Publié par le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada  
90 rue Elgin, Ottawa, Ontario, K1A 0R5, Canada

ISSN : 2561-6846 (2011)

Ce document est disponible sur [Canada.ca](http://Canada.ca), le site Web du gouvernement du Canada.

Ce document est disponible en médias substitués sur demande.

Nota : Pour ne pas alourdir le texte français, le masculin est utilisé  
pour désigner tant les hommes que les femmes.

Also available in English under the title: Demographic Snapshot of Canada's Federal Public Service,  
2011



# Aperçu démographique de la fonction publique fédérale, 2011

Ce profil a pour objet de faire état des principales données démographiques de la fonction publique fédérale, et sert à comparer l'effectif actuel à celui des années précédentes (c.-à-d. 1983).

La fonction publique fédérale est formée de deux segments : l'administration publique centrale et les employeurs distincts.

- L'administration publique centrale est formée de plus de 80 ministères et organismes, lesquels sont nommés aux annexes I et IV de la *Loi sur la gestion des finances publiques* (<http://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/F-11/>). Ces derniers sont tous employés par le Conseil du Trésor.
- Les employeurs distincts font référence à ceux nommés à l'annexe V de la Loi. Ils mènent leurs propres négociations ou établissent leurs propres niveaux de classification et de rémunération pour leurs employés.

L'information démographique qui suit est complémentaire à celle trouvée à l'annexe A du *Rapport annuel au Premier ministre sur la fonction publique du Canada : Dix-neuvième rapport annuel* (<http://www.clerk.gc.ca/fra/feature.asp?pageld=294>).

Les données sont à jour en date du 31 mars 2011, à moins d'indication contraire.

# Table des matières

## Introduction

### Partie I – Profil démographique de la fonction publique fédérale

1. Contexte – Taille relative et dépenses
2. Diversité de la fonction publique fédérale
  - a. Équilibre entre les sexes
  - b. Groupes désignés par l'équité en matière d'emploi
  - c. Langue
3. Profil de la fonction publique fédérale en fonction de l'âge
4. Départs à la retraite
5. Années d'expérience dans la fonction publique fédérale
6. Effectif à forte concentration de savoir

### Partie II – Profil démographique du personnel de la direction

1. Taille de la population du groupe de la direction
2. Diversité au niveau de la direction
  - a. Groupes désignés par l'équité en matière d'emploi au sein du groupe de direction de l'administration publique centrale
  - b. Langue du personnel de la direction
3. Âge du personnel de la direction

## Introduction

Le présent document contient les principales données démographiques relatives à la fonction publique fédérale<sup>1</sup> (FPF) compilées à partir de *rapports annuels au Premier ministre sur la fonction publique du Canada* antérieurs. L'information courante est parfois comparée à celle d'autres années<sup>2</sup>. La partie I porte sur l'ensemble de la fonction publique fédérale et la partie II, sur le personnel de la direction.

### **Profil démographique de la fonction publique fédérale du Canada 31 mars 2011**

- 282 352 employés (250 882 en 1983)
- 55,2 % de femmes (42 % en 1983)
- 44,9 % des membres du personnel de la direction sont des femmes (moins de 5 % en 1983)
- 58,8 % des employés dans les régions et 41,2 % dans la région de la capitale nationale

- 86,8 % d'employés nommés pour une période indéterminée; 8,4 % d'employés nommés pour une période déterminée; 4,8 % d'employés occasionnels et d'étudiants
- 70,8 % déclarent l'anglais comme première langue officielle; 29,2 % déclarent le français
- Âge moyen de 44,1 ans (39,0 ans en 1983)
- Âge moyen du personnel de la direction 50,0 ans (48,7 ans en 1983)
- La fonction publique fédérale représente 0,82 % de la population canadienne (1 % en 1983)

## **Partie I – Profil démographique de la fonction publique fédérale**

### **1. Contexte – Taille relative et dépenses**

De 1983 à 2011, la population du Canada est passée de 25,4 millions à 34,0 millions (une augmentation de 34,1 %)³, et le nombre de fonctionnaires fédéraux, de 250 882 à 282 352 (une augmentation de 12,5 %). La taille de la fonction publique fédérale correspond actuellement à 0,82 % de la population canadienne. Cette proportion reste bien inférieure aux ratios des années 1980 et du début des années 1990, qui étaient très près d'un pour cent.

Pendant cette même période, le produit intérieur brut (PIB (Produit intérieure brut)) réel a crû de 105 % et les dépenses de programmes fédérales réelles, de 54,7 % (en dollars constants). Comme le montre la figure 1, il y a eu, au cours de la dernière année, une augmentation du PIB (Produit intérieure brut) réel et une diminution des dépenses de programmes fédérales.

**Figure 1 : Tendances au chapitre de l'économie, de la population, des dépenses de programmes fédérales et de la taille de la fonction publique fédérale, de 1983-1984 à 2010-2011**

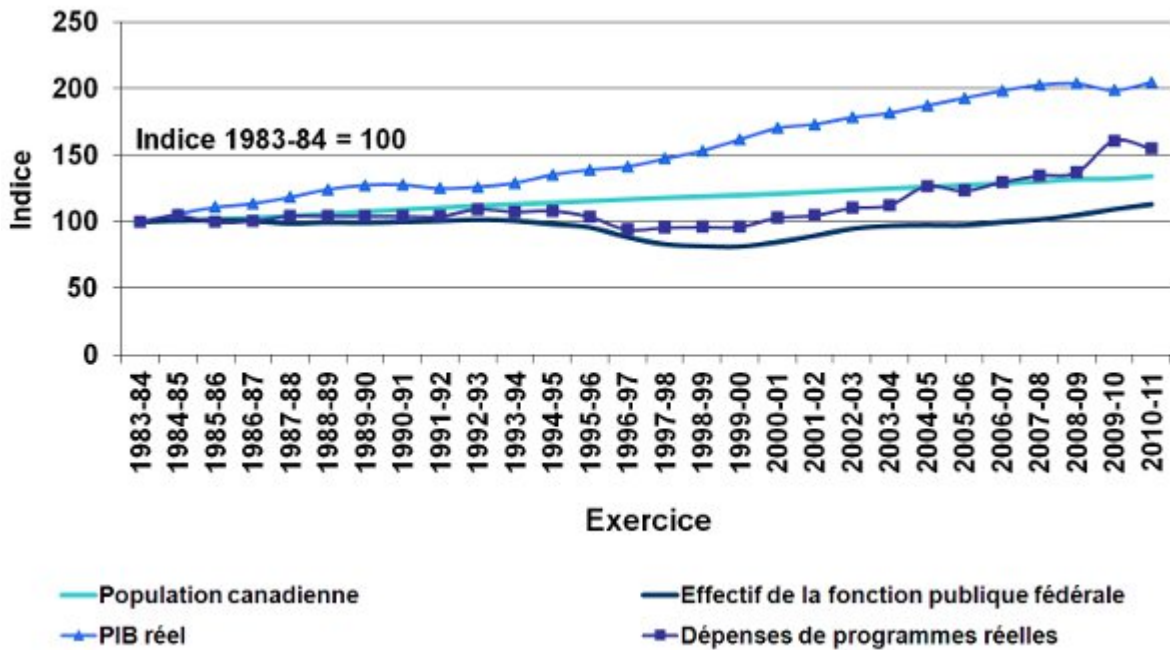


Figure 1 : Tendances au chapitre de l'économie, de la population, des dépenses de programmes fédérales et de la taille de la fonction publique fédérale, de 1983-1984 à 2010-2011 – Version textuelle (images/demo11-01-fra.html)

**Sources** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor; Statistique Canada; ministère des Finances (tableaux de référence financiers).

**Note** : Les dépenses de programmes comprennent les transferts et ont été corrigées en fonction de l'indice des prix à la consommation.

## 2. Diversité de la fonction publique fédérale

### a) Équilibre entre les sexes

En 2011, 55,2 % des fonctionnaires fédéraux étaient des femmes, soit nettement plus qu'en 1983, où elles représentaient seulement 41,8 % de l'effectif.

Figure 2 : Rapport hommes-femmes au sein de la fonction publique fédérale (FPF) - années données, de 1983 à 2011

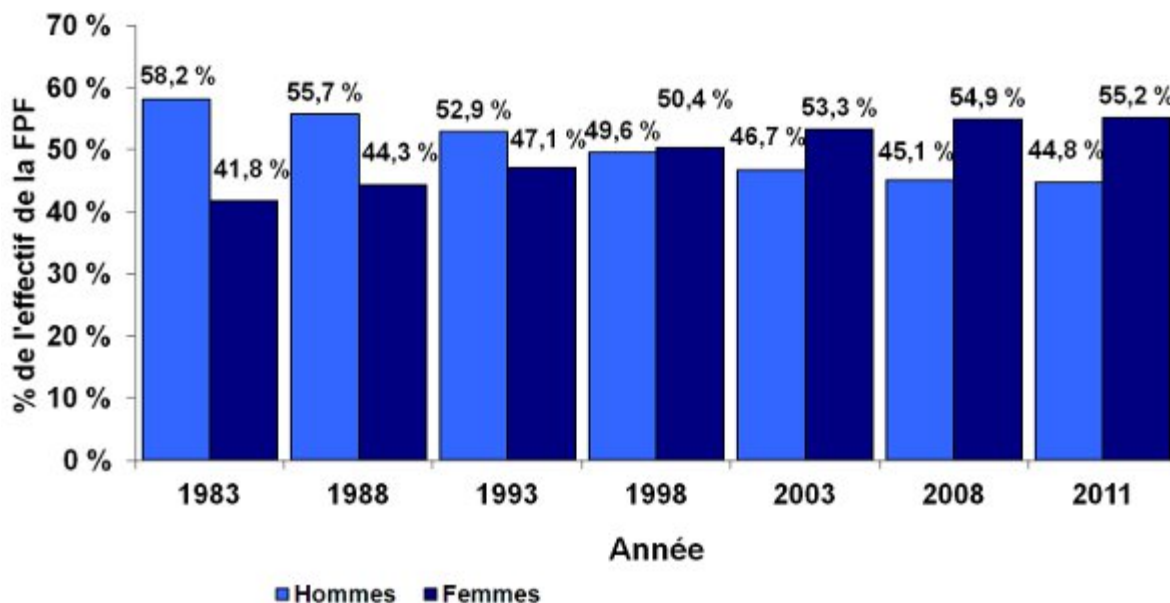


Figure 2 : Rapport hommes-femmes au sein de la fonction publique fédérale (FPF) - années données, de 1983 à 2011 – Version textuelle (images/demo11-02-fra.html)

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor.

**Note** : Comprend les employés de toutes les périodes d'affectation. Les données ne comprennent pas les employés en congé sans solde.

Les données actuelles tiennent compte de la disponibilité des femmes sur le marché du travail et de leur niveau d'éducation. Même si la représentation des femmes est plus élevée de 10,4 points de pourcentage que celle des hommes en 2011, elle ne dépassait leur disponibilité au sein de la population active que de 2,5 points de pourcentage (voir la figure 3).

## **b) Groupes désignés par l'équité en matière d'emploi**

La figure 3 montre une légère augmentation de la représentation des quatre groupes désignés par l'équité en matière d'emploi (ÉE (Équité en matière d'emploi)) dans la fonction publique fédérale depuis 2006. Même si la représentation des femmes, des Autochtones et des personnes handicapées est restée la même ou légèrement plus élevée que l'année précédente, elle demeure plus élevée que leur disponibilité au sein de la population active (DPA (Disponibilité au sein de la population active)). La représentation des membres de minorités visibles dans la fonction publique fédérale est passée de 11,6 % à 12,6 % depuis un an, mais elle demeure encore inférieure à leur disponibilité au sein de la population active qui est de 13,0 %.

**Figure 3 : Représentation des groupes désignés par l'équité en matière d'emploi au sein de la fonction publique fédérale, de 2006 à 2011, et estimation de leur disponibilité au sein de la population active (DPA (Disponibilité au sein de la population active)) selon le Recensement de 2006**

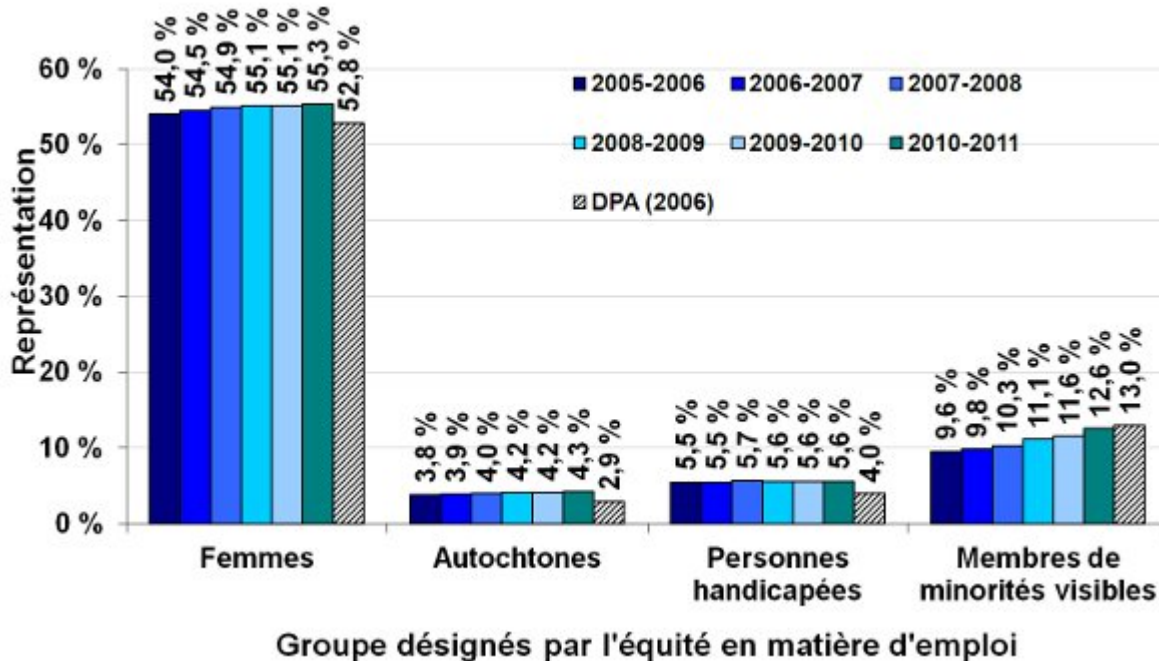


Figure 3 : Représentation des groupes désignés par l'équité en matière d'emploi au sein de la fonction publique fédérale, de 2006 à 2011, et estimation de leur disponibilité au sein de la population active (DPA) selon le Recensement de 2006 – Version textuelle (<images/demo11-03-fra.html>)

**Source :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor.

**Population :** Employés nommés pour une période indéterminée et employés nommés pour une période déterminée de trois mois ou plus, excluant les employés en congé sans solde, au sein de l'**administration publique centrale (APC (Administration publique centrale))** et employés relevant d'**employeurs distincts**. Certains petits employeurs distincts n'ont pas été inclus en raison de données manquantes.

**Notes :** La disponibilité au sein de la population active pour la fonction publique fédérale a été estimée d'après le Recensement de 2006.

Les données relatives à la représentation proviennent de la banque de données sur l'équité en matière d'emploi de l'**APC (Administration publique centrale)**, où sont conservés les renseignements que les employés fournissent de leur propre initiative, ainsi que des données tirées des rapports au Parlement des employeurs distincts.



En examinant le recrutement d'employés nommés pour une période indéterminée ou déterminée (trois mois ou plus) dans la figure 4, il est évident que la représentation des groupes désignés est encore au-dessus de la disponibilité au sein de la population active à l'exception des personnes handicapées dont le niveau de recrutement reste inférieur à la disponibilité au sein de la population active actuelle.

**Figure 4 : Nominations externes d'employés pour une période indéterminée ou déterminée de trois mois ou plus au sein de l'administration publique centrale selon le groupe désigné par l'équité en matière d'emploi, de 2008-2009 à 2010-2011**

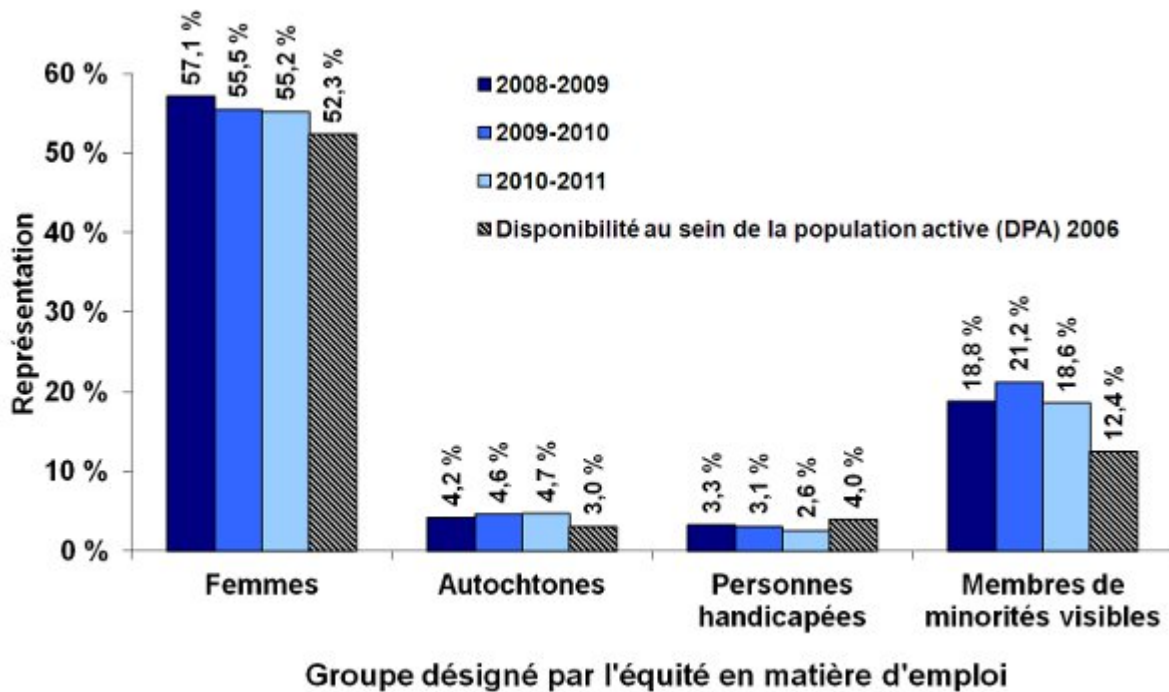


Figure 4 : Nominations externes d'employés pour une période indéterminée ou déterminée de trois mois ou plus au sein de l'administration publique centrale selon le groupe désigné par l'équité en matière d'emploi, de 2008-2009 à 2010-2011 – Version textuelle (images/demo11-04-fra.html)

**Source :** Commission de la fonction publique (CFP (Commission de la fonction publique)), Rapport annuel 2010-2011, tableau 11, p. 53 – Dossier de la CFP (Commission de la fonction publique) sur les activités d'embauche et de dotation et le Système de ressourcement de la fonction publique (SRFP (Système de ressourcement de la fonction publique)).

**Population :** Employés nommés pour une période indéterminée ou déterminée de trois mois ou plus au sein de la **fonction publique**. Dans le contexte de la CFP (Commission de la fonction publique), la « fonction publique » est à peu près équivalente à l'administration publique centrale.

**Notes** : La disponibilité au sein de la population active pour la fonction publique en 2006 a été fournie par le Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor. **La disponibilité au sein de la population active est estimée d'après le Recensement de 2006 et concerne l'administration publique centrale seulement.**

Pour ce qui est des nominations externes à la fonction publique, le pourcentage pour chacun des trois groupes visés par l'équité en matière d'emploi est déterminé d'après les postulants qui ont présenté une demande, qui se sont auto-identifiés dans le SRFP (Système de ressourcement de la fonction publique) au cours des deux années précédentes, et pour lesquels une correspondance a été trouvée dans le dossier des nominations de la CFP (Commission de la fonction publique) pour l'exercice financier en cours.

Les données correspondant aux femmes nommées à la fonction publique sont extraites des dossiers de la CFP (Commission de la fonction publique) sur les activités d'embauche et de dotation, qui reposent sur le système de paie de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les données ne tiennent pas compte des nominations pour une durée déterminée de moins de trois mois, ni des nominations chez des employeurs distincts.

### **c) Langue**

Comme le montre la figure 5, la proportion des fonctionnaires fédéraux qui déclarent l'anglais ou le français comme première langue officielle (LO (Langue officielle)) est restée relativement stable depuis 1983. En 2011, le français était déclaré comme première langue officielle par 29,2 % des fonctionnaires fédéraux et l'anglais, par 70,8 % des employés.

**Figure 5 : Profil des langues officielles (LO (Langue officielle)) au sein de la fonction publique fédérale (FPF) - années données, de 1983 à 2011**

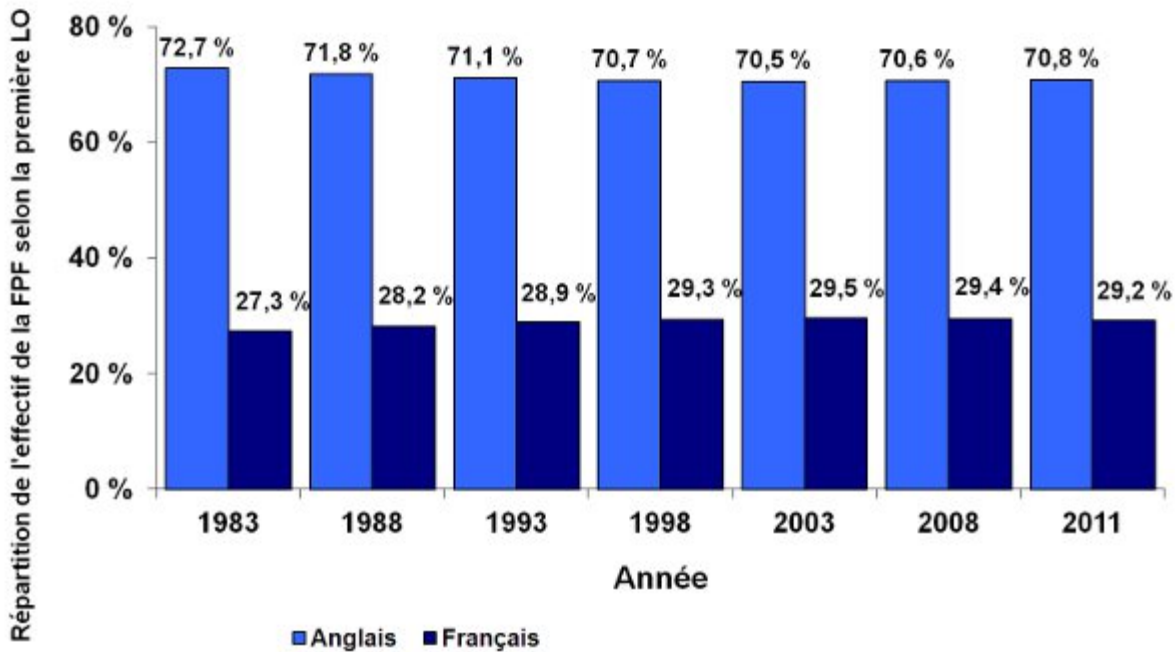


Figure 5 : Profil des langues officielles (LO) au sein de la fonction publique fédérale (FPF) - années données, de 1983 à 2011 – Version textuelle (images/demo11-05-fra.html)

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor.

**Note** : Comprend les employés de toutes les périodes d'affectation. Les données ne comprennent pas les employés en congé sans solde.

### 3. Profil de la fonction publique fédérale en fonction de l'âge

Dans la figure 6, on compare la répartition des fonctionnaires fédéraux d'après leur âge en 2006 et en 2011. Au cours de cette période de cinq ans, le pourcentage des employés se situant à l'intérieur des cinq fourchettes des moins de 40 ans a augmenté dans tous les cas. Le pourcentage des employés a diminué dans les trois fourchettes correspondant à un âge entre 40–54 ans. En ce qui concerne les plus de 55 ans, le pourcentage des employés des trois dernières fourchettes d'âge a augmenté dans tous les cas. La transition intergénérationnelle devient évidente et résulte des efforts de recrutement antérieurs et des départs à la retraite qui se poursuivent.

Depuis 2007, l'âge moyen des fonctionnaires fédéraux diminue lentement (de 44,3 à 44,1 ans en 2011).

Figure 6 : Effectif de la fonction publique fédérale selon le groupe d'âge en 2006 et en 2011

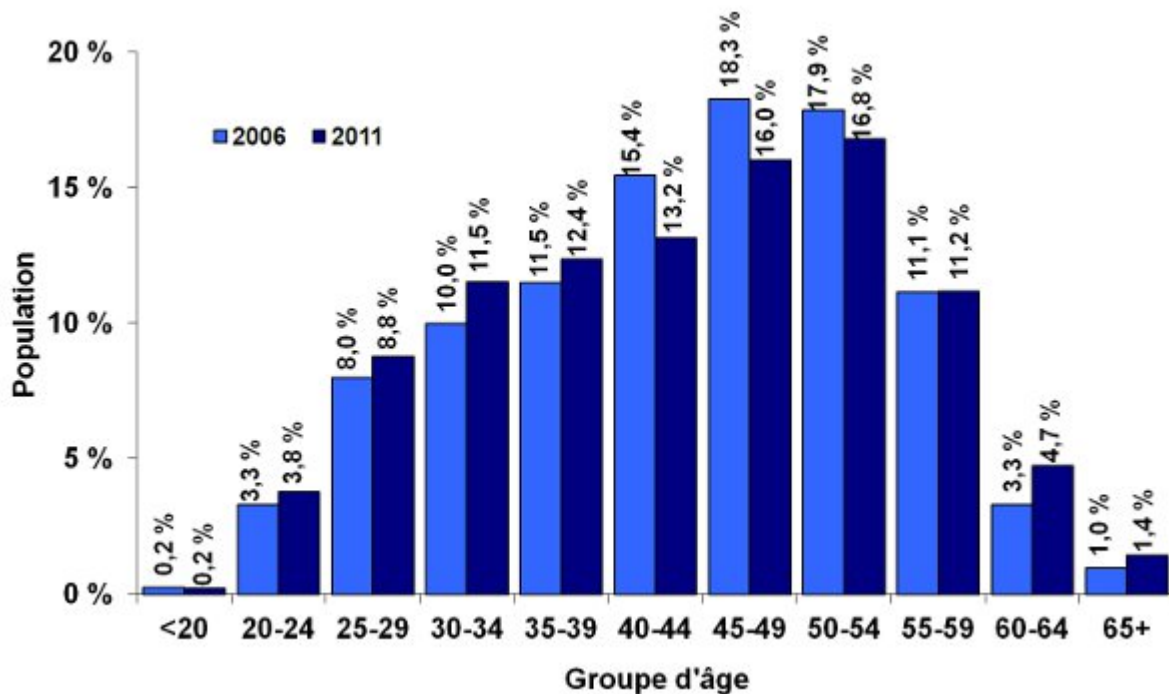


Figure 6 : Effectif de la fonction publique fédérale selon le groupe d'âge en 2006 et en 2011 – Version textuelle (<images/demo11-06-fra.html>)

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor.

**Note** : Comprend les employés de toutes les périodes d'affectation. Les données ne comprennent pas les employés en congé sans solde.

La figure 7 montre la répartition des fonctionnaires fédéraux d'après leur âge pour certaines années comprises entre 1983 et 2011. Le déplacement de la génération du baby-boom (signalée par les barres obliques) est visible d'une année à l'autre. En 2011, cette génération correspondait aux fourchettes d'âge de 45–54 ans et de 55-64 ans. Les augmentations correspondant aux deux fourchettes d'âge les plus basses montrent l'effet des nouvelles générations qui rejoignent la fonction publique fédérale. Comme le montre le tableau ci-après, notre effectif est multigénérationnel.

**Figure 7 : Répartition de l'effectif de la fonction publique fédérale selon le groupe d'âge - années données, de 1983 à 2011**

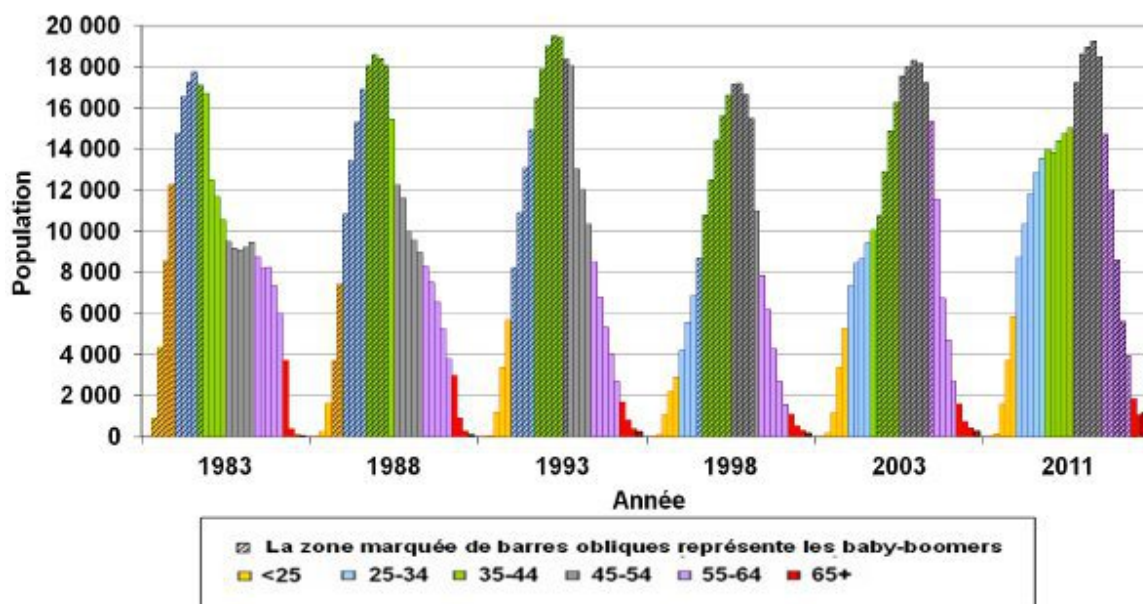


Figure 7 : Répartition de l'effectif de la fonction publique fédérale selon le groupe d'âge - années données, de 1983 à 2011 – Version textuelle (<images/demo11-07-fra.html>)

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor.

**Notes** : Comprend les employés de toutes les périodes d'affectation. Les données ne comprennent pas les employés en congé sans solde.

Chaque barre verticale représente deux années. Les fourchettes d'âge se distinguent par des couleurs différentes.

### Effectif multigénérationnel de la fonction publique fédérale du Canada – années données, de 1983 à 2011

	1983	1988	1993	1998	2003	2011
<b>Traditionnalistes</b>	38 ou plus	43 ou plus	48 ou plus	53 ou plus	58 ou plus	66 ou plus
<b>Baby-boomers</b>	37 ou moins	22-42	27-47	32-52	37-57	45-65
<b>Génération X</b>	S.O.	21 ou moins	26 ou moins	22-31	27-36	35-44
<b>Génération Y</b>	S.O.	S.O.	S.O.	21 ou moins	26 ou moins	34 ou moins

## 4. Départs à la retraite

D'après la figure 8, le taux de départs à la retraite a légèrement baissé entre 2007–2008 et 2009–2010 (de 3,4 %, il est tombé à 3,1 %), avant de suivre une période d'augmentation graduelle en 2010-2011 (3,3 %). Il y a eu plus de 8 500 départs à la retraite dans la fonction publique fédérale au cours de 2010–2011.

Le pourcentage des fonctionnaires fédéraux admissibles à la retraite en date du 31 mars 2011 était de 8,9 %, soit plus haut qu'au 31 mars 2010 (8,6 %). Les retraités actuels ont été recrutés à un jeune âge et ont eu une longue carrière à la fonction publique fédérale. En 2010–2011, 60,0 % des employés retraités avaient au moins 30 années de service ouvrant droit à la pension comparativement à seulement 28,0 % en 1982–1983.

**Figure 8 : Taux de départs à la retraite antérieurs et prévus pour les fonctionnaires fédéraux, de 2006-2007 à 2015-2016**

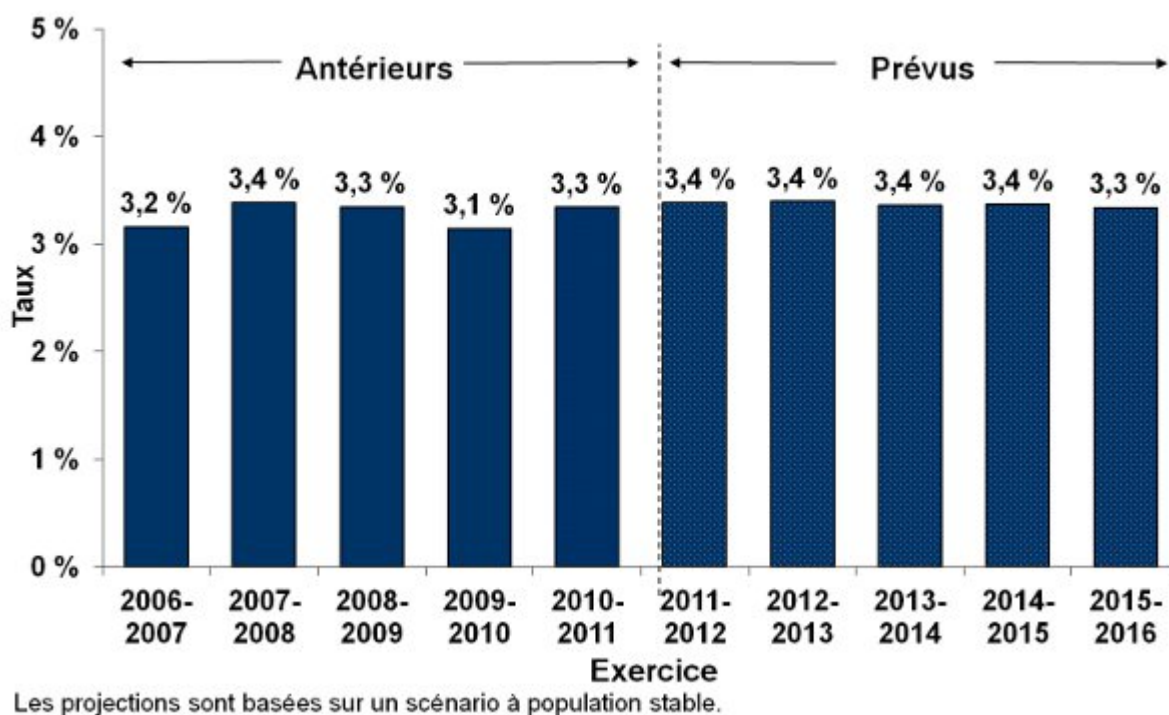


Figure 8 : Taux de départs à la retraite antérieurs et prévus pour les fonctionnaires fédéraux, de 2006-2007 à 2015-2016 – Version textuelle (<images/demo11-08-fra.html>)

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor.

**Population** : Fonctionnaires fédéraux nommés pour une période indéterminée, y compris les employés qui prennent leur retraite pendant un congé sans solde.

**Note** : Pour calculer les taux de départs à la retraite projetés, on a supposé que la population était stable. Si la population globale augmente ou diminue dans l'avenir, le taux changera.

## 5. Années d'expérience dans la fonction publique fédérale

La figure 9 montre le niveau d'expérience de la population des fonctionnaires fédéraux en fonction du temps, sur la base de quatre intervalles (fourchettes) d'années d'expérience. Comparativement à l'an dernier (2010), il y a eu une augmentation d'environ deux points de pourcentage dans la proportion des employés possédant entre 0 et 14 années d'expérience, et une diminution d'environ deux points de pourcentage chez ceux qui possèdent 15 années d'expérience et plus. Le graphique qui suit montre certaines projections relatives au niveau d'expérience jusqu'en 2016.

**Figure 9 : Tranches d'ancienneté des fonctionnaires fédéraux nommés pour une période indéterminée de 1983 à 2016**

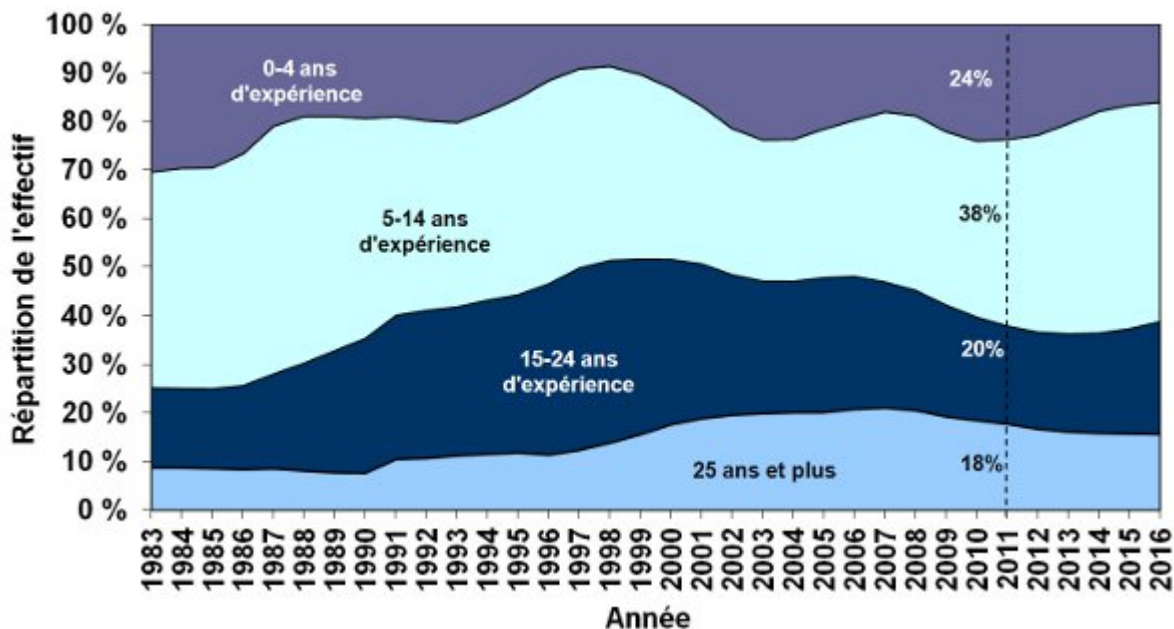


Figure 9 : Tranches d'ancienneté des fonctionnaires fédéraux nommés pour une période indéterminée de 1983 à 2016 – Version textuelle (<images/demo11-09-fra.html>)

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor.

**Note** : La répartition prévue repose sur une population stable employée pour une période indéterminée en date du 31 mars 2011 (c.-à-d. la cohorte actuelle). Cette population comprend aussi les employés en congé sans solde.

## 6. Effectif à forte concentration de savoir

Depuis 1983, les employés qui effectuent un travail davantage axé sur le savoir occupent une part de plus en plus grande de la population des employés au sein de l'administration publique centrale. Cette transformation découle d'un environnement de plus en plus exigeant, des nouveaux défis à relever et des avancées technologiques survenues au cours de cette période.

Comme le montre la figure 10, la part des employés appartenant aux cinq plus grands groupes professionnels axés sur le savoir (Services administratifs (AS (Services administratifs)); Administration des programmes (PM (Administration des programmes)); Gestion des systèmes d'ordinateurs (CS (Gestion des systèmes d'ordinateurs)); Économique et services de sciences sociales (EC (Économique et services de sciences sociales)); et Direction (EX (Direction))) a augmenté ou est restée constante par rapport à l'année précédente. En 2011, ces groupes professionnels représentaient 42,3 % de l'effectif de l'administration publique centrale.

**Figure 10 : Répartition des professions clés au sein de l'administration publique centrale (APC (Administration publique centrale)) - années données, de 1983 à 2011**

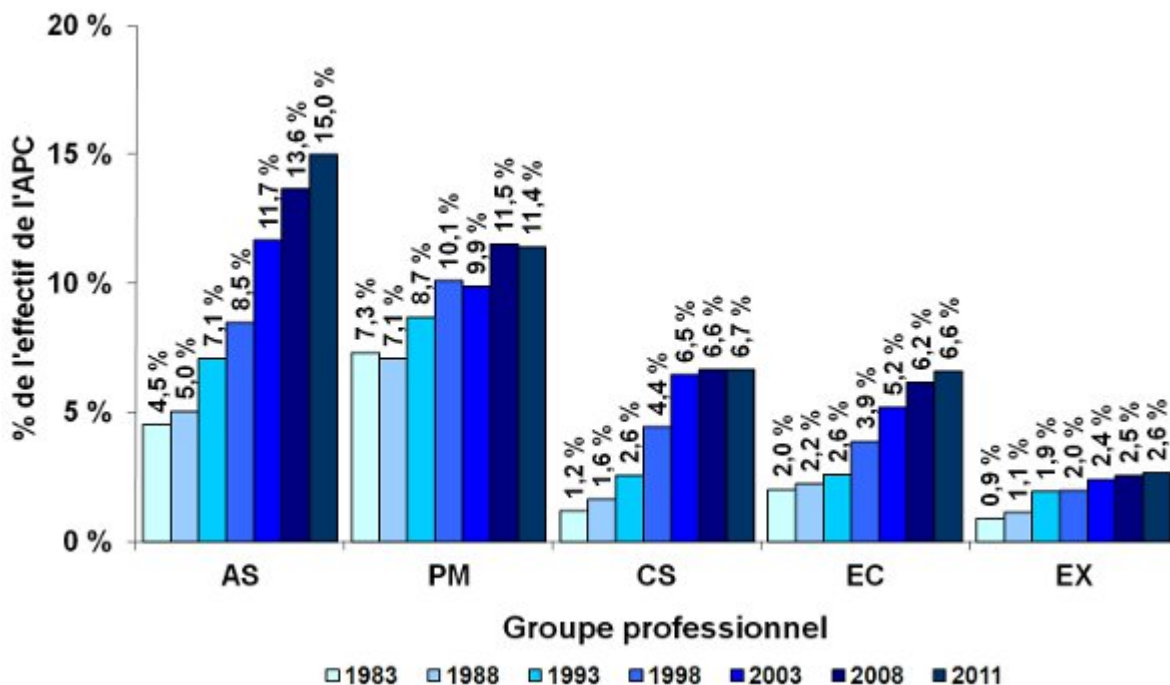


Figure 10 : Répartition des professions clés au sein de l'administration publique centrale (APC) - années données, de 1983 à 2011 – Version textuelle (images/demo11-10-fra.html)

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor.



**Notes** : Les données correspondent à l'administration publique centrale seulement. Elles comprennent les employés de toutes les périodes d'affectation et excluent les employés en congé sans solde.

Pour illustrer fidèlement la croissance et la part historique des professions, cette analyse exclut l'Agence du revenu du Canada (ARC (Agence du revenu du Canada)) et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC (Agence des services frontaliers du Canada)). L'ARC (Agence du revenu du Canada) a fait partie de l'administration publique centrale jusqu'en 1999, et est devenue, par la suite, un employeur distinct. L'ASFC (Agence des services frontaliers du Canada) a été créée en 2003 au sein de l'administration publique centrale; la majorité de ses employés provenaient de l'ARC (Agence du revenu du Canada).

Les groupes professionnels représentés sont les suivants : Services administratifs (AS (Services administratifs)); Administration des programmes (PM (Administration des programmes)); Gestion des systèmes d'ordinateurs (CS (Gestion des systèmes d'ordinateurs)); Économique et services de sciences sociales (EC (Économique et services de sciences sociales)); et Direction (EX (Direction)).

Veillez noter que les données correspondant à 2011 présentées dans cette figure tiennent compte de la conversion des groupes professionnels Économique, sociologie et statistique (ES (Économique, sociologie et statistique)) et Soutien des sciences sociales (SI (Soutien des sciences sociales)) vers le groupe professionnel EC (Économique et services de sciences sociales). La conversion officielle a eu lieu le 22 juin 2009. Afin de conserver la part historique des données, le groupe EC (Économique et services de sciences sociales) combine les groupes ES (Économique, sociologie et statistique) et SI (Soutien des sciences sociales).

## **Partie II – Profil démographique du personnel de la direction**

La présente section contient de l'information démographique sur l'effectif de la direction et sur les employés qui occupent des postes aux deux niveaux immédiatement dessous (EX (Direction) moins 1 et EX (Direction) moins 2)<sup>4</sup>. Normalement, les employés qui assument le rôle de gestionnaire ou de superviseur ou les deux peuvent devenir admissibles à une promotion à des rôles de leadership et devenir membre du personnel de la direction. Ces niveaux sont considérés comme un élément essentiel de la planification de la relève au niveau de la direction.

# 1. Taille de la population du groupe de la direction

En date du 31 mars 2011, on dénombrait 6 966 membres de la direction dans la fonction publique fédérale, soit 2,5 % de l'effectif. Il s'agit d'une augmentation de 2,7% par rapport à l'année précédente (2010).

On dénombrait 12 397 fonctionnaires fédéraux au niveau EX (Direction) moins 1 dans l'administration publique centrale (soit 319 de plus que l'année précédente) et 18 702 au niveau EX (Direction) moins 2 (594 de plus).

# 2. Diversité au niveau de la direction

## a) Groupes désignés par l'équité en matière d'emploi au sein du groupe de direction de l'administration publique centrale

La figure 11 permet de comparer les niveaux de représentation en 2001 et en 2011 pour tous les groupes désignés par l'équité en matière d'emploi.

**Figure 11 : Représentation des groupes désignés par l'équité en matière d'emploi (ÉE (Équité en matière d'emploi)) au sein du groupe de direction de l'administration publique centrale en 2001 et en 2011, et estimation de leur disponibilité au sein de la population active (DPA (Disponibilité au sein de la population active))**

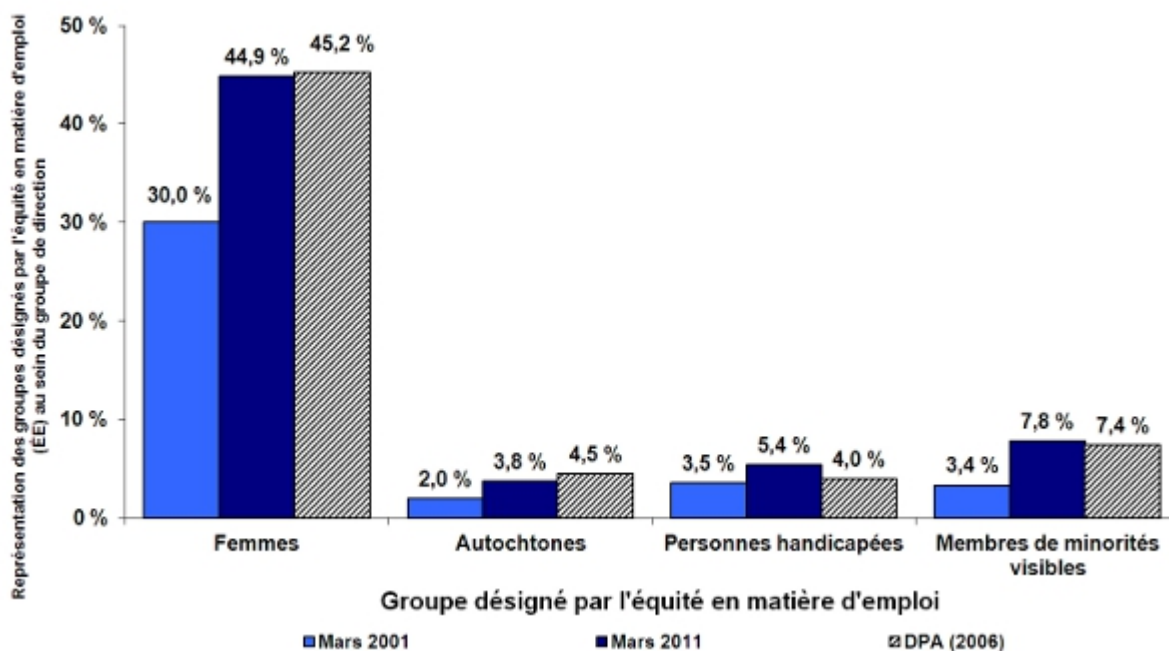


Figure 11 : Représentation des groupes désignés par l'équité en matière d'emploi (ÉE) au sein du groupe de direction de l'administration publique centrale en 2001 et en 2011, et estimation de leur disponibilité au sein de la population active (DPA) – Version textuelle (images/demo11-11-fra.html)

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor.

**Population** : Employés nommés pour une période indéterminée et employés nommés pour une période déterminée de trois mois ou plus, excluant les employés en congé sans solde, au sein de l'**administration publique centrale (APC (Administration publique centrale)) (ministères et organismes dont le Conseil du Trésor est l'employeur)**.

**Notes** : La disponibilité au sein de la population active pour la fonction publique fédérale a été estimée d'après le Recensement de 2006.

Les données relatives à la représentation proviennent de la banque de données sur l'équité en matière d'emploi de l'APC (Administration publique centrale), où sont conservés les renseignements que les employés fournissent de leur propre initiative.

La proportion des femmes au niveau de la direction a nettement augmenté depuis 1983. Leur nombre a presque triplé depuis 1998.

En 2011, la représentation des femmes au niveau de la direction a atteint 44,9 %, soit 0,8 point de pourcentage de plus que l'année précédente, 14,9 points de pourcentage de plus qu'il y a dix ans (2001), mais 0,3 point de pourcentage de moins que leur disponibilité au sein de la population active (DPA (Disponibilité au sein de la population active)), qui est de 45,2 %. Plus particulièrement, la représentation de chacun des groupes désignés, à l'exception des membres du groupe des personnes handicapées, a augmenté depuis 2010, ce qui a fait en sorte de la rapprocher ou de la placer au-dessus de leur disponibilité au sein de la population active respective.

En mettant l'accent sur le niveau EX (Direction) moins 1, la représentation des femmes en 2011 était de 38,2 % par rapport à une disponibilité de l'effectif de 38,6 % (une différence de 0,4 point de pourcentage). En revanche, au niveau EX (Direction) moins 2, la représentation des femmes était plus élevée et également au-dessus de la disponibilité au sein de la population active (47,2 % par rapport à une disponibilité au sein de la population active de 44,4 %).

Entre 2001 à 2011, la représentation au niveau de la direction a aussi crû chez les trois autres groupes désignés par l'équité en matière d'emploi. Elle est passée de 2,0 % à 3,8 % pour les Autochtones, de 3,5 % à 5,4 % pour les personnes handicapées (une

légère réduction par rapport à l'année précédente) et de 3,4 % à 7,8 % pour les employés appartenant aux membres de minorités visibles (une légère hausse par rapport à l'année précédente).

Au niveau EX (Direction) moins 1, la représentation des Autochtones et des personnes handicapées est au-dessus de leur disponibilité au sein de la population active (2,4 % contre 1,5 % pour les Autochtones, et 4,8 % contre 4,6 % pour les personnes handicapées). La représentation des membres de minorités visibles à ce niveau est de 1,2 point de pourcentage inférieur à la disponibilité au sein de la population active (11,9 % contre 13,1 %).

Ces résultats sont similaires à ceux constatés au niveau EX (Direction) moins 2 : les Autochtones (3,6 % par rapport à une disponibilité de la population active de 2,1 %), les personnes handicapées (5,1 % contre 4,0 %) et les membres de minorités visibles (12,9 % contre 12,6 %).

Pour ces deux niveaux (EX (Direction) moins 1 et EX (Direction) moins 2), les taux de représentation des quatre groupes désignés se sont nettement améliorés par rapport à il y a dix ans.

## **b) Langue du personnel de la direction**

La figure 12 montre qu'entre 1983 et 2011, le français a été déclaré comme première langue officielle par un pourcentage croissant de membres de la direction (une augmentation de 20,4 % à 30,1 %, soit un peu plus que l'année précédente). Le ratio actuel pour l'effectif de la direction correspond à celui de l'ensemble de la fonction publique fédérale (70,8 % qui déclarent l'anglais c. 29,2 % qui déclarent le français).

En 2011, le français était déclaré comme première langue officielle par 29,0 % des fonctionnaires fédéraux au niveau EX (Direction) moins 1 et par 31,2 % des fonctionnaires fédéraux au niveau EX (Direction) moins 2. Comme pour le personnel de la direction, le pourcentage de fonctionnaires fédéraux qui déclarent le français comme première langue officielle augmente depuis 1983.

**Figure 12 : Proportion du groupe de direction au sein de la fonction publique fédérale (FPF) selon la première langue officielle (LO (Langue officielle)) - année données, de 1983 à 2011**

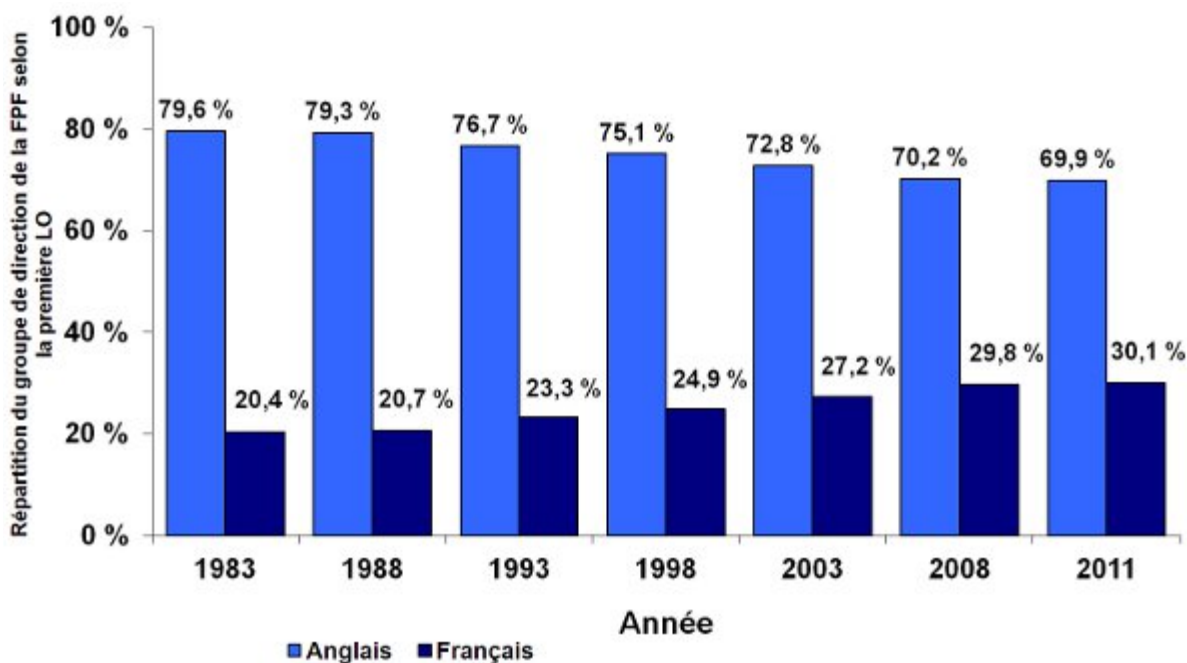


Figure 12 : Proportion du groupe de direction au sein de la fonction publique fédérale (FPF) selon la première langue officielle (LO) - année données, de 1983 à 2011 – Version textuelle (<images/demo11-12-fra.html>)

**Source :** Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor.

**Population :** Comprend tous les membres de la direction de la fonction publique fédérale, c'est-à-dire les membres de la direction au sein de l'administration publique centrale et leurs équivalents chez les employeurs distincts (tel que les classifications Groupe de la direction (EC (Économique et services de sciences sociales)) et Groupe gestion (MG (Groupe de gestion))) pour toutes les périodes d'affectation (indéterminée, déterminée et occasionnelle), et ne comprend pas le personnel de la direction en congé sans solde.

### 3. Âge du personnel de la direction

La figure 13 permet de comparer la répartition de l'âge du personnel de la direction en 2006 et en 2011. La proportion du personnel de la direction de moins de 50 ans a augmenté de 4,7 points de pourcentage (de 42,1 % en 2006 à 46,8 % en 2011). En 2010, ce pourcentage était de 46,7 %. La proportion du personnel de la direction de plus de 50 ans au cours de cette période a diminué : elle était de 57,9 % en 2006, puis de 53,2 % en 2011 (comparativement à 53,3 % en 2010). Le pourcentage du personnel de la direction a diminué dans les deux fourchettes d'âge couvrant l'intervalle de 50 à 59 ans

(de 52,1 % en 2006 à 46,5 % en 2011). Cette diminution a été un peu compensée par l'augmentation du pourcentage du personnel de la direction dans les deux dernières fourchettes d'âge (à partir de 60 ans).

L'âge moyen du personnel de la direction a diminué entre 2006 et 2011 (de 50,7 ans à 50,0 ans en 2011). Cette diminution de l'âge moyen s'observe aussi au niveau EX (Direction) moins 1 (de 48,9 à 48,4 ans) et au niveau EX (Direction) moins 2 (de 46,1 à 45,8 ans).

**Figure 13 : Répartition du groupe de direction au sein de la fonction publique fédérale (FPF) selon le groupe d'âge en 2006 et en 2011**

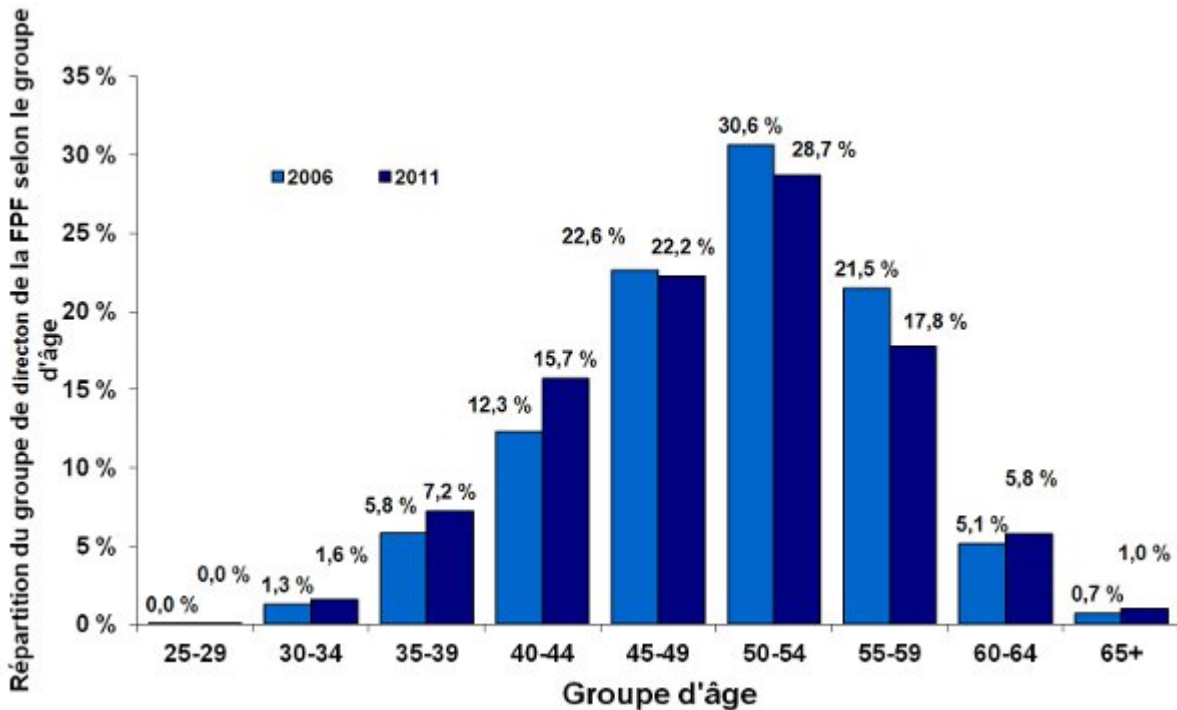


Figure 13 : Répartition du groupe de direction au sein de la fonction publique fédérale (FPF) selon le groupe d'âge en 2006 et en 2011 – Version textuelle (images/demo11-13-fra.html)

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor.

**Population** : Comprend tous les membres de la direction de la fonction publique fédérale, c'est-à-dire les membres de la direction au sein de l'administration publique centrale et leurs équivalents chez les employeurs distincts (tel que les classifications Groupe de la direction (EC (Économique et services de sciences sociales)) et Groupe

gestion (MG (Groupe de gestion))) pour toutes les périodes d'affectation (indéterminée, déterminée et occasionnelle), et ne comprend pas le personnel de la direction en congé sans solde.

La figure 14 montre que depuis 2003, l'âge moyen des membres du personnel de la direction est resté relativement stable aux niveaux EX (Direction)-1 à EX (Direction)-3, et aux niveaux EX (Direction)-4 et EX (Direction)-5.

**Figure 14 : Âge moyen des cadres de direction et des sous-ministres adjoints au sein de la fonction publique fédérale (FPF) - années données, de 1983 à 2011**

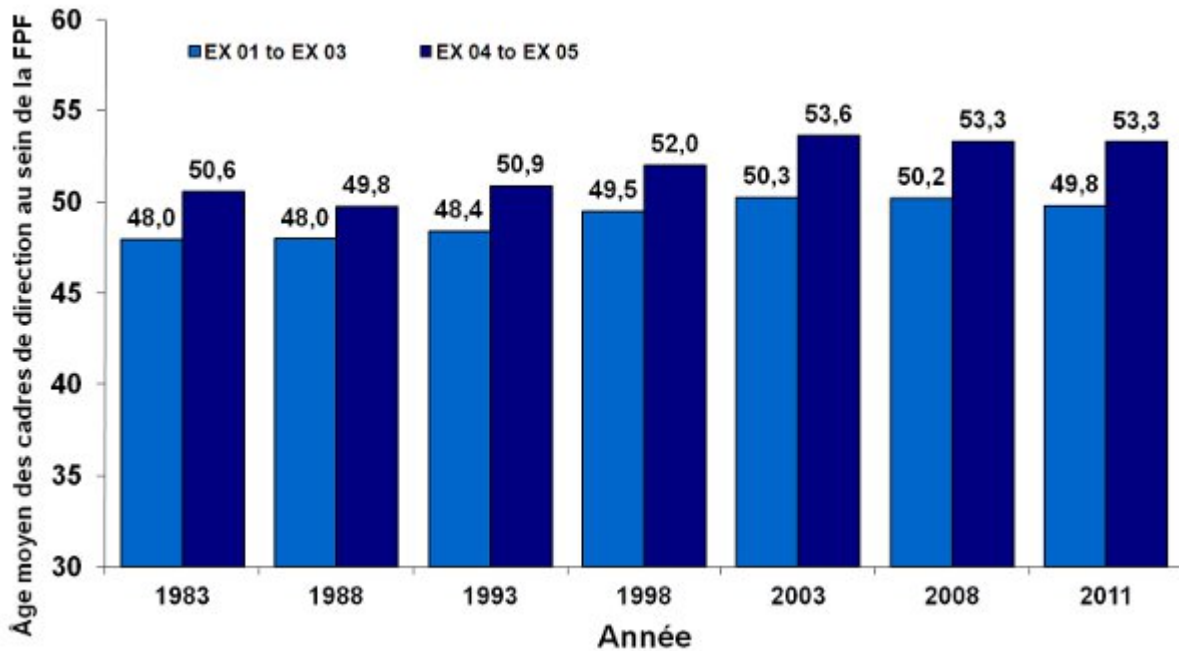


Figure 14 : Âge moyen des cadres de direction et des sous-ministres adjoints au sein de la fonction publique fédérale (FPF) - années données, de 1983 à 2011 – Version textuelle (images/demo11-14-fra.html)

**Source** : Bureau du dirigeant principal des ressources humaines, Secrétariat du Conseil du Trésor.

**Population** : Comprend tous les membres de la direction de la fonction publique fédérale, c'est-à-dire les membres de la direction au sein de l'administration publique centrale et leurs équivalents chez les employeurs distincts (tel que les classifications Groupe de la direction (EC (Économique et services de sciences sociales)) et Groupe gestion (MG (Groupe de gestion))) pour toutes les périodes d'affectation (indéterminée, déterminée et occasionnelle), et ne comprend pas le personnel de la direction en congé sans solde.

L'âge moyen en 2011 des diverses populations d'employés décrites dans le présent

document est indiqué ci-après :

- Fonction publique fédérale : **44,1 ans**
- Direction : **50,0 ans**
- EX (Direction)-01 à EX (Direction)-03 : **49,8 ans**
- EX (Direction)-04 à EX (Direction)-05 : **53,3 ans**
- EX (Direction) moins 1 : **48,4 ans**
- EX (Direction) moins 2 : **45,8 ans**

## Note en bas de page

1 La « fonction publique fédérale » désigne l'administration publique centrale (APC (Administration publique centrale)) (ministères et organismes dont le Conseil du Trésor est l'employeur) et les employeurs distincts (principalement l'Agence du revenu du Canada, Parcs Canada, l'Agence canadienne d'inspection des aliments et le Conseil national de recherches du Canada), tel qu'indiqué dans les annexes I, IV et V de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

2 L'effectif actuel est comparé principalement à celui de 1983, soit la première année pour laquelle le Secrétariat du Conseil du Trésor dispose de données complètes. D'autres années sont utilisées pour la comparaison lorsque les données étaient trop limitées ou pour éviter des graphiques trop détaillés.

3 Statistique Canada (tableau CANSIM 051-0001).

4 Les données relatives aux niveaux EX (Direction) moins 1 et EX (Direction) moins 2 dans l'administration publique centrale ont été fournies pour la première fois dans l'annexe des données démographiques du *Dix-septième rapport annuel au Premier ministre sur la fonction publique du Canada*. Depuis, la méthodologie qui sert à définir les niveaux EX (Direction) moins 1 et EX (Direction) moins 2 a évolué et s'est améliorée. La comparaison des données pour ces niveaux à celles de l'année précédente tient compte des plus récentes définitions.

**Date de modification :**

2012-05-01